

# Vendôme

## LE MAG

### À la une

La solidarité s'organise en faveur du peuple ukrainien

### Portrait

Jean-Christophe Goursaud - Directeur des ateliers Louis Vuitton

### Culture

La restauration du château soutenue par le plan de relance



DOSSIER

**DÉVELOPPER UNE  
ALIMENTATION SAINNE,  
DURABLE ET LOCALE**

# SOMMAIRE

## 4 | RETOUR EN IMAGES

## 6 | EN BREF

## 8 | À LA UNE

- La solidarité s'organise en faveur du peuple ukrainien

## 9 | ACTUALITÉS

- Risques naturels, la ville aux côtés des habitants
- Déposez en ligne vos demandes d'urbanisme
- Acceptons de changer nos habitudes et nos pratiques

## 12 | DOSSIER

### DÉVELOPPER UNE ALIMENTATION SAINE, DURABLE ET LOCALE



## 16 | AGGLO

- Une nouvelle signalétique pour le Minotaure

## 17 | PORTRAIT

- Jean-Christophe Goursaud, directeur des ateliers Louis Vuitton

## 18 | COMMERCES/ENTREPRENDRE

- La santé du commerce en centre-ville

## 19 | JEUNESSE

- Coup de pouce CLÉ, c'est reparti !

## 20 | CULTURE

- La restauration du château soutenue par le plan de relance

## 22 | SPORTS

- Le tour du Loir-et-Cher fait étape à Vendôme

## 24 | VENDÔME BIEN PLUS QU'UNE PLACE

- La création d'un pôle de compétences sur les cuirs précieux

## 25 | AGENDA

- Une nouvelle animation débarque en juin : Vendôme à vélo

## 26 | TRIBUNES

## 27 | INFOS PRATIQUES

Vendôme LE MAG  
Éditeur : Ville de Vendôme  
Hôtel de ville et de communauté  
41100 Vendôme - 02 54 89 42 00  
courrier@catv41.fr

Directeur de la publication : Laurent Brillard  
Rédacteur en chef : Romain Dalby  
Graphiste : Julien Testard  
Impression : Imprimerie ISF Blois  
Tirage : 12 500 exemplaires  
Dépôt légal : À parution  
ISSN : 1168-4526



Site internet  
[www.vendome.eu](http://www.vendome.eu)



Facebook  
[@villedevendomeofficielle](https://www.facebook.com/villedevendomeofficielle)



Youtube  
[@villedevendome](https://www.youtube.com/villedevendome)



Instagram  
[@villedevendome\\_](https://www.instagram.com/villedevendome_)

# ÉDITO

Chères Vendômoises,  
chers Vendômois



L'ensemble du conseil municipal se joint à moi afin de vous souhaiter une excellente année 2022, porteuse de projets ambitieux, innovants, fondateurs pour notre ville, et de nature à nous permettre de relever les défis de notre temps.

Malheureusement, cette année encore, la situation sanitaire s'est brusquement dégradée, nous contraignant à annuler les traditionnelles cérémonies de vœux. Ces temps d'échanges, notamment dans les quartiers de la ville, sont pourtant des instants précieux et très attendus. Nous aurons, j'en suis sûr, l'occasion de nous retrouver dans un avenir proche. Malgré les doutes qui planent encore sur notre quotidien, l'équipe municipale continue de redoubler d'efforts pour améliorer votre cadre de vie et pour vous offrir des événements de qualité. J'en veux pour preuve le grand succès de la dernière édition d'Abbaye On Ice qui a su retrouver son public tout au long de ses huit semaines d'exploitation. Il n'y a pas de plus grand plaisir et de plus grande motivation que celle de retrouver ces sourires sur vos visages lors des spectacles sur la patinoire ou au cœur de la ville. Merci d'avoir répondu présents et d'avoir fait vivre cet événement tout au long de l'hiver.

Le dossier de ce nouveau numéro de votre magazine est consacrée à l'alimentation : comment développer une alimentation saine, respectueuse de l'environnement et accessible ? La crise sanitaire

nous l'a rappelé, l'alimentation est un besoin vital. La restauration collective est un acteur clé sur le plan social, mais également sur le plan économique et écologique. Bien manger contribue à être en meilleure santé, mais pour cela, il faut préserver les écosystèmes,

développer la structuration et l'approvisionnement local. C'est l'objectif de la loi EGAlim et du dispositif « Les cantines s'engagent » dans lesquels s'inscrit cette démarche. Cette initiative témoigne de notre volonté de mettre en œuvre des solutions durables pour l'avenir. Autres exemples avec la dématérialisation des demandes d'urbanismes qui contribuera à minimiser l'utilisation de papier ou encore la fin de l'usage des produits phytosanitaires dans les cimetières de la ville pour réduire considérablement les produits chimiques.

Des projets, la ville n'en manque pas. Préparer demain dès aujourd'hui, voilà la ligne directrice qui continuera de guider nos actions en 2022.

Enfin, permettez moi d'avoir une pensée tournée vers l'est de l'Europe. Nous ignorons encore l'impact que cette guerre, à quelques milliers de kilomètres de chez nous, aura sur nos propres vies. Ce qui est certain, c'est que pour des millions d'Ukrainiens la leur ne sera plus jamais la même...

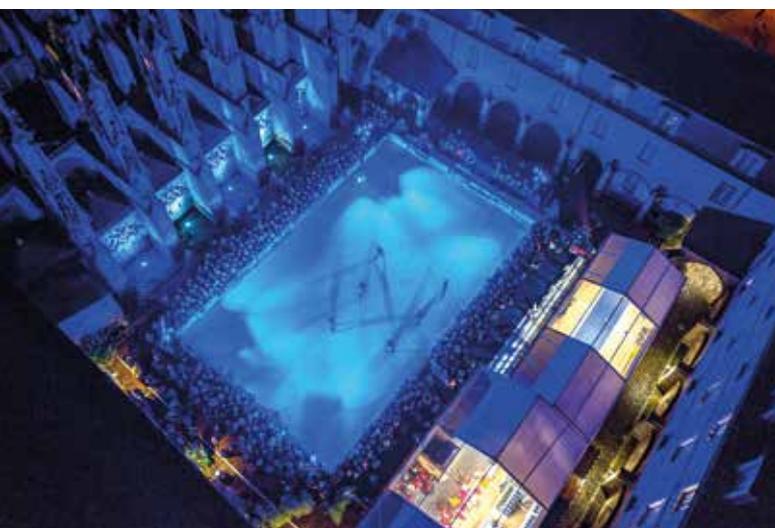
Bonne découverte de ce nouveau numéro de Vendôme le mag !

Laurent BRILLARD  
Maire de Vendôme





Pour le lancement de la patinoire, c'est la Candeloro Show Company et son patineur vedette Philippe Candeloro qui ont animé la soirée avec leur spectacle « Show time on ice ».



Le 26 novembre, la cour du Cloître s'est parée de ses plus belles couleurs pour recevoir un show inaugural pétillant et riche en émotions.



Le Père-Noël disposait d'un espace privilégié place Saint-Martin, avec l'installation d'un fauteuil en bois et d'une boîte aux lettres pour recevoir les lettres des enfants.



∨  
 La troupe des Quidams a fait défiler ces figures géantes évanescentes, vêtues de longs manteaux dans les rues de Vendôme avant un final grandiose sur l'esplanade Rochambeau.



∨  
 Le 26 décembre, les artistes transformistes du cabaret Madame Sans Gêne ont présenté leur spectacle « Eh Hop ! ». Mués et costumés en personnalités célèbres, les artistes se sont retrouvés sous les traits de Céline Dion, Nana Mouskouri ou encore d'Annie Cordy.



Nouveauté de cette édition, des bulles transparentes de plusieurs mètres de diamètres étaient installées sur l'esplanade Rochambeau pour le « Jardin de Noël ». Vous avez été très nombreux à trouver les intrus qui s'y étaient glissés.  
 ^

Les scolaires ont pu profiter de toutes les installations pour effectuer un cycle de découverte et d'apprentissage de 6 séances.  
 ^

# Abbaye on ice

## RETOUR EN CHIFFRES SUR L'ÉVÉNEMENT

Succès populaire cette année encore malgré l'annulation de l'édition précédente, Abbaye On Ice reste un cadre unique pour partager entre amis ou en famille des moments magiques en plein cœur de notre cité.

**DU 26 NOVEMBRE  
AU 23 JANVIER**

### ..... La patinoire .....



**+150**

**BÉNÉVOLES**



**375 M<sup>2</sup>**

**DE SURFACES  
GLISSANTES**



**70 M<sup>2</sup>**

**DE JARDIN  
D'ENFANTS**



**65**

**PARTENAIRES**

### Les entrées

**PUBLIC**

**23 548**

**SCOLAIRES**

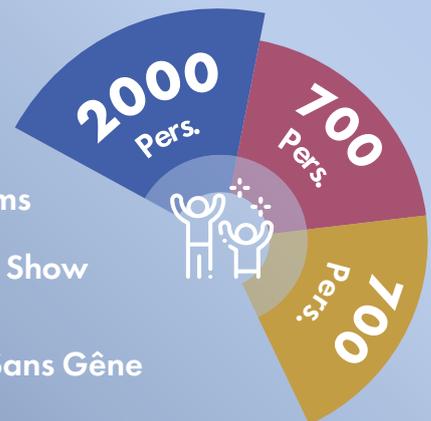
**3 531**

**CENTRES DE LOISIRS**

**383**

### Les spectacles

- Les Quidams
- Candeloro Show Company
- Madame Sans Gêne



## LE RECYCLAGE : LA SECONDE VIE DES SAPINS DE NOËL



Après les fêtes de fin d'année, de nombreux sapins coupés se retrouvent délaissés sur le trottoir à proximité des containers à ordures ménagères. Après avoir animé nos maisons et appartements, ils deviennent des déchets à prendre en charge. Pour pallier à ce problème, la ville a organisé, pour la deuxième année consécutive, une opération de collecte. L'objectif est de ne plus voir de sapins coupés abandonnés sur les trottoirs, mais aussi de donner un deuxième usage à ces sapins. Ils seront transformés en copeaux qui seront ensuite utilisés en paillage dans les espaces verts et les massifs de fleurs. Ils participeront ainsi aux économies d'eau et à l'apport de matière organique aux plantations de nos espaces verts, une méthode économique et écologique.

## LES RECENSEURS SONT VENUS FRAPPER À VOTRE PORTE

Du 20 janvier au 26 février, les rues de Vendôme ont été arpentées par les 4 recenseurs recrutés pour l'occasion. Bien que le numérique soit désormais privilégié, le passage des recenseurs reste attendu. Cette année, ce sont 800 Vendômois qui ont reçu dans leur boîte aux lettres le questionnaire. À quoi cela sert-il ? Les aides de l'État sont définies par rapport au nombre d'habitants, à l'âge et aux modes de déplacement. Toutes les réponses permettent à terme de définir la dotation globale de fonctionnement que l'État alloue à la ville, le nombre de membres du conseil municipal ou encore le montant des subventions sur les projets à venir...



## URGENCE DON DU SANG MOBILISONS-NOUS

Cette année encore, au sortir de l'hiver, les réserves de sang sont au plus bas. La crise du Covid-19 a même renforcé ce phénomène, avec les annulations de collectes en entreprises et en universités, la plus faible mobilisation des donateurs et les difficultés de recrutement de personnel médical. Le niveau des réserves de sang de la France est aujourd'hui en dessous du seuil de sécurité. À Vendôme, une collecte est organisée chaque premier vendredi du mois à la salle de quartier « Le Temple » (rue Jacqueline Auriol).



Pour plus de renseignements : [www.dondesang.efs.sante.fr](http://www.dondesang.efs.sante.fr)

# LA SOLIDARITÉ S'ORGANISE EN FAVEUR DU PEUPLE UKRAINIEN



**Le choc de l'invasion Russe le jeudi 24 février 2022 passé, la solidarité s'est rapidement mise en place pour venir en aide à l'Ukraine.**

Sensible à l'épreuve tragique subie actuellement par le peuple ukrainien, la ville de Vendôme a souhaité s'inscrire dans une dynamique de soutien et de solidarité avec l'Ukraine. Cette action se concrétise en lien avec les organisations internationales, nationales et locales. Elle s'inscrit dans une démarche globale construite en coopération avec la protection civile, coordinatrice logistique régionale.



## Des points de collectes

Deux centres de collectes ont été ouverts à Vendôme et à Naveil afin de permettre à tous ceux qui le pouvaient de déposer des biens de première nécessité, avec l'aide de bénévoles qui effectuaient le tri et l'emballage des produits collectés. Étaient privilégiés tous les produits alimentaires qui se consomment sans préparation, les couvertures, les couettes et les sacs de couchage ainsi que tous les produits d'hygiène. Les collectes ont ensuite été acheminées à la frontière avec la Pologne, sous couvert de la Protection civile du Loiret, les jeudi 3 et 10 mars.



## Tous mobilisés

Une adresse mail générique est mise en place pour recueillir les offres d'hébergement et d'accueil, sollicitations ou propositions de contribution en soutien aux Ukrainiens. Les offres seront ensuite transmises en préfecture, les associations, entreprises ou particuliers seront recontactés selon les besoins. Le maire et la municipalité demeurent mobilisés pour entreprendre et agir en faveur des peuples atteints dans leur dignité et leur liberté.

Pour vous manifester :  
[solidarite-ukraine@catv41.fr](mailto:solidarite-ukraine@catv41.fr)



## Le pavoisement

Par solidarité et soutien, le drapeau de l'Ukraine a été déployé sur de très nombreuses façades ou balcons de bâtiments et édifices publics de l'État et des collectivités territoriales. La ville de Vendôme a érigé ces drapeaux sur l'hôtel de ville et de communauté ainsi que sur le fronton de la mairie annexe dans le quartier des Rottes. Ces actions symboliques marquent la solidarité et l'engagement de toute la ville envers le peuple ukrainien.



# RISQUES NATURELS, LA VILLE AUX CÔTÉS DES HABITANTS



Même si le Loir n'est pas sorti de son lit depuis 2004 à Vendôme, le risque « inondation » est omniprésent. La réduction de ce risque passe notamment par la prise de conscience du danger.

Dans le cadre de la prévention des risques, le Plan communal de sauvegarde (PCS) est réactualisé par les services techniques de la ville de Vendôme tous les ans. Ainsi, les secours vers la population sont préparés en amont et une équipe est prête à intervenir face aux éventuels débordements du Loir. Les phénomènes d'érosion du coteau se poursuivent naturellement et quotidiennement, provoquant des mouvements de terrain. Aussi, au cours de l'année 2021, les habitants du quartier Saint-Lubin ont été accompagnés techniquement et financièrement par la ville de Vendôme et l'État pour entreprendre des travaux de protection de leurs habitations. En 2022, à la suite d'un important mouvement de blocs de calcaire, 3 propriétés de la rue de la grève seront également accompagnées pour engager des travaux, car comme le dit ce vieil adage : « mieux vaut prévenir que guérir ». La prévention et la surveillance de ces événements naturels font partie des priorités de la ville.

Pour plus de renseignements :  
 Direction de l'Urbanisme - 02 54 89 41 35

Pour tous vos travaux, vous pouvez désormais déposer vos dossiers d'urbanisme sur le Guichet numérique des autorisations d'urbanisme (GNAU). La liste des communes est disponible sur le site internet de la ville.

Le dépôt et l'instruction en ligne de toutes les demandes d'autorisation d'urbanisme répond aux enjeux de simplification et de modernisation des services publics, à l'heure où une grande majorité de services sont accessibles en ligne. Ce dispositif vous permet de formuler votre demande en ligne et de télécharger les pièces justificatives à chaque étape du dossier.

Après enregistrement de votre demande sur le guichet numérique, vous recevrez un accusé d'enregistrement électronique qui sera la preuve de la création de votre dossier. La commune où se dérouleront vos travaux sera alors informée du dépôt d'un dossier et vous délivrera un numéro d'enregistrement qui vous sera communiqué par mail. Il est à noter, que pour les personnes qui n'ont pas accès au numérique ou qui ne sont pas à l'aise avec l'outil, il sera toujours possible de déposer en format papier les dossiers en mairie.

Pour commencer la création de votre dossier :  
[www.vendome.eu](http://www.vendome.eu)

## DÉPOSEZ EN LIGNE VOS DEMANDES D'URBANISME



# ACCEPTONS DE CHANGER NOTRE REGARD ET NOS PRATIQUES

En application de l'arrêté du 15 janvier 2021, à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2022, pour répondre aux enjeux environnementaux et de santé, les cimetières seront obligatoirement entretenus avec des techniques de désherbage mécanique, manuel ou thermique. À cette date, l'usage des produits phytosanitaires sera interdit dans ces lieux.

Le désherbage ne se fera plus en profondeur, les racines des herbes indésirables ne seront plus détruites, la plante repoussera donc naturellement et régulièrement. Les agents municipaux devront adapter leur organisation et mettre en place des solutions alternatives qui répondent à la fois à votre exigence, mais aussi aux contraintes des partenaires.

Si l'objectif visé est de conserver les allées dans un bon état de propreté, chacun doit comprendre et accepter que les solutions qui seront apportées n'élimineront pas complètement et durablement la repousse des mauvaises herbes.

C'est pourquoi plusieurs techniques et outils seront nécessaires :

- Passage régulier d'un désherbeur attelé derrière un tracteur dans les allées les plus larges ;
- Désherbage manuel avec binette mécanique, houe maraîchère et désherbeur thermique ;
- Traitement curatif localisé dans les allées secondaires avec un produit de bio-contrôle (leur mode d'action repose sur des mécanismes naturels).

## LES PRODUITS PHYTOSANITAIRES BIENTÔT INTERDITS DANS LES CIMETIÈRES



D'autres alternatives seront testées telles que l'enherbement de certains carrés en prenant en compte les contraintes des opérateurs funéraires lors des enterrements ou l'encadrement de la pousse naturelle par des tontes régulières... Nous vous remercions de votre bienveillance à l'égard des agents de la ville qui entretiennent au quotidien les 2 cimetières du Clos et de la Tuilerie (12 hectares) et qui, respectueux de ces lieux de mémoire, mettent tout en œuvre pour les rendre accueillants.

N'hésitez pas à les aider en participant de votre côté à l'entretien de l'allée qui vous concerne et déposez les pots de fleur sur les tombes pour permettre le passage, sans obstacle, du tracteur-désherbeur.

Cette action s'inscrit dans la démarche « Zéro pesticide » mise en place par la ville depuis 2009.



# **GIANT** **LiV**



**RIDE  
LIFE**  
RIDE GIANT

**VOUS TROUVEREZ  
LE VÉLO QUI VOUS  
CONVIENT SELON  
VOTRE PRATIQUE**

**AU GIANT  
VENDÔME**



**Giant Vendôme**  
42 avenue Ronsard  
41100 Vendome  
02 54 72 23 28

DOSSIER

# DÉVELOPPER UNE ALIMENTATION SAINES, DURABLE ET LOCALE

*La ville de Vendôme accorde une attention particulière à l'amélioration de l'alimentation pour tous. La restauration collective, présente dans la vie quotidienne de nombreux Vendômois, est au cœur des enjeux environnementaux, sanitaires et économiques.*

*Sélectionnée par l'Agence de la transition économique (ADEME) parmi plus de 180 candidatures, avec 14 autres communes, la ville de Vendôme a pu bénéficier d'un accompagnement visant à améliorer la qualité des repas des scolaires, dans une démarche de restauration plus saine et plus durable. Pour cela, la cuisine centrale qui fournit les restaurants scolaires, l'EHPAD de la Clairière des Coutis et des repas pour le CIAS a été accompagnée durant toute l'année 2021 à travers le dispositif « Les cantines s'engagent » mis en place dans le cadre de la loi EGalim. Cette loi comporte de nombreuses mesures pour la restauration collective : depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, au moins 50 % de produits de qualité et durables, dont au moins 20 % de produits biologiques doivent être proposés dans les services de restauration scolaire.*



# Réduire les déchets

La loi EGalim vise aussi à limiter le gaspillage et la production de déchets pour préserver les ressources naturelles, la biodiversité et le climat. Le gaspillage alimentaire a été évalué en début de projet à 32 %, soit environ 150 g de déchets par repas servi. Pour améliorer

cela, un travail sur les recettes, des formations complémentaires pour nos cuisiniers, mais aussi l'écoute des convives, ont permis de faire évoluer certaines méthodes de préparation en cuisine. Ce travail a rendu les plats plus attrayants avec, par exemple, la livraison des entrées avec des assaisonnements à côté. Un travail de redéfinition des grammages a aussi été réalisé par la cuisine centrale afin d'ajuster les quantités produites et livrées au plus près de la consommation des enfants, notamment sur les entrées et les accompagnements. Afin de lutter le plus efficacement possible contre le gaspillage, le grammage des portions a été adapté à chaque restaurant scolaire. Une réflexion a été menée sur des recettes végétariennes maison pour remplacer les produits de substitution à la viande, tel que les boulettes de céréales, utilisées auparavant et qui engendraient beaucoup de gaspillage. Toutes ces actions ont permis de réduire les déchets de deux tiers ! Il avoisine aujourd'hui les 50 g par repas. ————

## Manger local

Pour augmenter la part de produits durables et de qualité, il a fallu remettre en cause les méthodes traditionnelles d'approvisionnement de nos marchés publics. Rudy Rolland, directeur de la cuisine centrale à Vendôme, a conduit une démarche de traçage, lui permettant d'identifier les producteurs locaux pouvant répondre à nos besoins. Une fois l'offre locale connue, nous avons étudié, en concertation avec les services concernés, quels produits pouvaient être introduits dans les menus. Suite à ce travail, le service des marchés publics a pu redéfinir plus finement les lots de produits pour que les producteurs locaux soient en mesure de se positionner. Ce sont donc 14 lots plus petits et adaptés qui ont été créés.

Enfin, pour lever le frein administratif que représente la constitution d'un dossier d'appel d'offre pour certains acteurs locaux, un questionnaire simplifié a été élaboré pour juger de la qualité des offres. L'ensemble de ces actions a permis à un nombre plus important d'acteurs locaux de nous proposer leurs produits. Un partenariat gagnant-gagnant.

Selon les projections, la quantité d'approvisionnements durables et de qualité devrait atteindre 32 %, soit 10 % de bio et 22 % de produits labellisés, ce qui correspond à la moyenne de notre département. En ce qui concerne l'approvisionnement, 9 lots ont été attribués à des acteurs locaux, soit 30 % du budget alimentaire contre 10 % jusqu'alors.

Pour conclure, même si la cuisine centrale n'est pas encore parvenue aux exigences de la loi EGalim, elle se positionne dans le peloton de tête des villes de taille équivalente. Le travail fourni en 2021, porté par une volonté politique forte, a permis de faire passer de 3 % d'approvisionnement durable ou bio à 32 % ! Le défi reste de proposer au plus grand nombre des repas sains et de qualité tout en limitant les impacts environnementaux, accessibles à tous et permettant la juste rémunération des producteurs. La dynamique est lancée et le travail mené va dans le bon sens. ————



## Vers une fusion cuisine centrale / hôpital

Dans cette même démarche de recherche de qualité, une étude de faisabilité a été commandée concernant l'éventuelle fusion de la cuisine du Centre hospitalier (CH) de Vendôme - Montoire et de la cuisine centrale. Les objectifs de cette mutualisation permettraient alors d'optimiser les livraisons, mais aussi de bénéficier d'un outil de production plus performant et répondant aux normes environnementales (économies et production d'énergie, équipements frigorifiques, conditionnements réutilisables, valorisation des déchets).

La cuisine de l'hôpital, qui livre en liaison froide 2 200 repas par jour, a été construite dans les années 1990 et ne correspond plus aux normes sanitaires actuelles. Tandis que la cuisine centrale, située dans la zone industrielle sud, qui livre entre 1 350 et 1 700 repas par jour est également ancienne et nécessite d'importants travaux de rénovation.



La ville travaille également à la création d'un maraîchage communal afin de pouvoir produire des légumes pour les cantines principalement. Cette installation serait une alternative pour fournir des produits bio locaux. Une étude est en cours pour identifier le terrain adapté et le personnel nécessaire.

Ce projet de longue haleine pourrait permettre de développer un programme éducatif pour les plus jeunes, avec l'apprentissage du goût ou encore la découverte des méthodes de maraîchage. Salades, courgettes, tomates, aubergines, aromates, poireaux... « Made in Vendôme », voilà ce qui attend les petits et les grands dans les années à venir. Au-delà de tous ces bénéfices, ce projet permettra de fédérer les agents et les élus de la ville autour d'un projet à fortes valeurs environnementale, sociale et économique.

## Un maraîchage communal

## Noël à la ferme

Promouvoir les initiatives locales et proposer des événements familiaux est un leitmotiv pour la municipalité. Le temps d'un week-end pendant les fêtes de fin d'année, le syndicat des Jeunes Agriculteurs (JA41) a organisé un « Noël à la ferme » avec la présence de 25 producteurs locaux. Au programme, des dégustations de rillettes, de foie-gras ou encore de bières afin de découvrir les richesses locales pour préparer les repas de fêtes et trouver des idées de cadeaux à mettre sous le sapin.

Répartis entre la place Saint-Martin et le marché couvert, les producteurs ont présenté leur savoir-faire et même leur matériel à travers une parade nocturne dans les rues de la ville. L'occasion pour le public de découvrir et d'échanger avec eux et de pourquoi pas, créer des vocations...



# Le Défi Alimentation

La ville a décidé de renouveler l'action « Défi alimentation » en 2022, en partenariat

avec la Région Centre-Val de Loire et Le Graine et animé par l'association Athena. Le but à travers les 5 ateliers est d'encourager les citoyens à augmenter leur part de produits bio et locaux sans augmentation du budget alimentaire. Des temps forts sont proposés pour faire découvrir les producteurs locaux et les lieux d'approvisionnement, les bases de la diététique ou encore les astuces simples pour réaliser un jardin potager. Chaque atelier propose un temps d'échanges sur les pratiques de chacun et un outil pour découvrir et suivre l'évolution de ses pratiques. Une démarche parmi toutes celles présentées dans ce dossier pour améliorer notre rapport à l'alimentation car elle est au cœur des enjeux environnementaux, sanitaires et économiques.



## Partez à la rencontre des producteurs locaux...

### Marché place Saint-Martin

le vendredi de 8 h à 13 h

Place Saint-Martin / Marché couvert / Rue Saulnerie

### Marché bio de Vendôme

le mercredi de 15 h à 18 h

Parc de la mairie

### Marché des Rottes

le dimanche de 8 h à 12 h 30

Quartier des Rottes

### Quelques mots de...

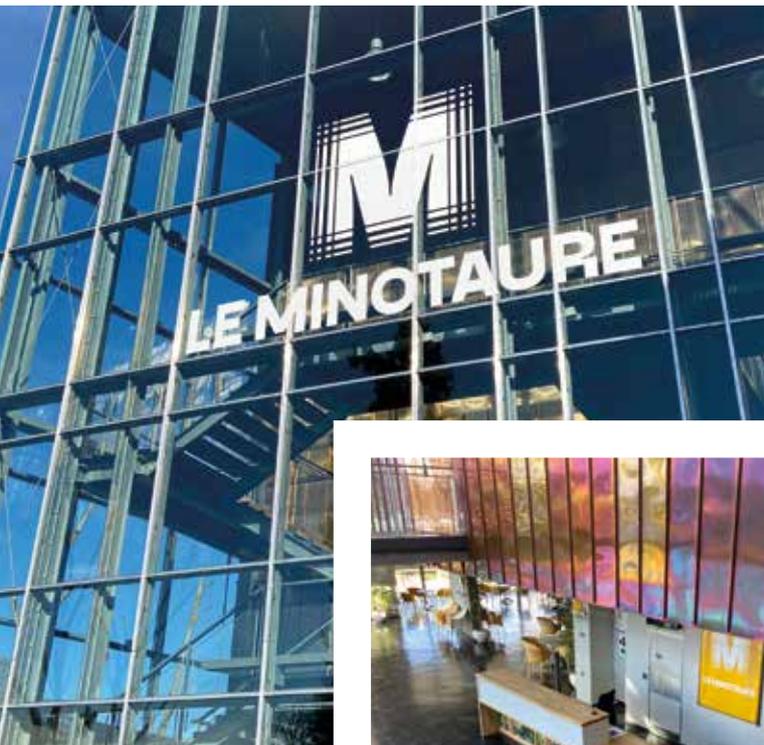
## Agnès MacGillivray

Maire-adjointe  
en charge de l'alimentation

« Toutes les actions que nous menons vont dans le même sens et ont un objectif commun : développer une alimentation plus saine et plus durable pour tous. L'alimentation est un enjeu primordial, tant dans la protection de nos agriculteurs et de nos artisans du territoire, que pour la santé publique. Chacun en prend pleinement conscience en traversant cette crise sanitaire. »

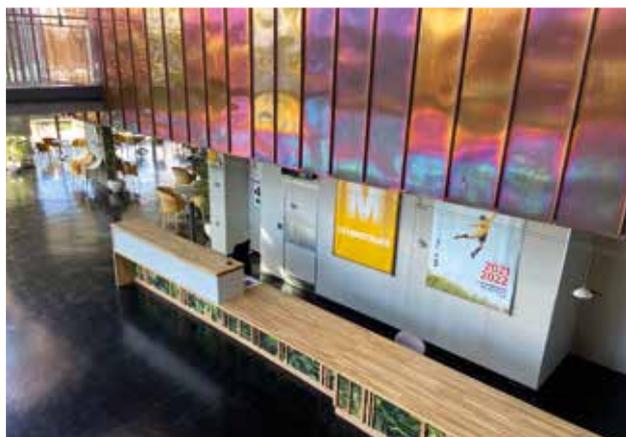


# UNE NOUVELLE SIGNALÉTIQUE POUR LE MINOTAURE



Le Minotaure associe esthétique et fonctionnalités nécessaires à l'accueil des congrès, événements et spectacles, tout au long de l'année. Le Minotaure, c'est à la fois, le 3<sup>e</sup> Volume (une salle multifonctionnelle pour les concerts et les conférences), 1 théâtre, 1 grande salle, 3 salles de réunion et 3 salons. La nouvelle identité visuelle est effective dès à présent à l'extérieur et à l'intérieur des bâtiments et bientôt sur tous les supports de communication.

Tel un écrin abritant des événements sélectionnés pour leur qualité, son identité visuelle valorise son dynamisme et sa notoriété auprès des Vendômois et au-delà du territoire. Un logo élégant faisant écho aux vibrations ressenties lors d'une pièce de théâtre, d'un spectacle de marionnettes ou lors d'un concert ou d'une conférence, dont les détails typographiques viennent renforcer une singularité en lien avec la silhouette architecturale atypique du bâtiment.



Enfin, la municipalité de Vendôme confère un nouvel usage au parvis et l'aménage en lieu de convivialité et de rencontres intergénérationnelles avec un mobilier urbain adapté, que tous les Vendômois et passants pourront s'approprier. La transformation est en cours.



## UNE EXTENSION POUR LA MAISON MÉDICALE AMANDINOISE

Depuis la fin d'année 2021, la maison de santé pluridisciplinaire de Saint-Amand-Longpré bénéficie d'une extension qui permet l'ouverture de 8 cabinets médicaux, de leurs annexes et d'une salle d'attente. Territoires vendômois, maître d'ouvrage sur ce chantier, a souhaité compléter l'offre avec l'arrivée d'un médecin généraliste supplémentaire. Face aux nombreux besoins de santé, la communauté d'agglomération propose ainsi à la population une plus grande offre de soins qui bénéficie à tous.





# JEAN-CHRISTOPHE GOURSAUD

## Directeur des ateliers Louis Vuitton à Vendôme

Présent depuis de nombreuses années dans le Groupe LVMH, notamment chez Guerlain, il rejoint Vendôme en 2021 pour développer une nouvelle activité. Installé en famille depuis sa prise de fonction, il nous présente les 2 nouveaux ateliers inaugurés récemment.

### Bonjour, pourquoi avoir décidé de vous installer dans le vendômois ?

**J.C.G.** - La maison Louis Vuitton m'a offert l'opportunité de la rejoindre afin de développer un centre de compétence autour des cuir précieux. Les cuirs précieux sont travaillés par la maison depuis plus de cent ans, l'idée était d'aller plus loin et de dédier des ateliers à ces matières et à ces produits. La mission est passionnante et la région propose un cadre de vie agréable, c'est pourquoi j'ai décidé de venir m'installer dans le vendômois en famille. La proximité de Paris par le TGV est également un plus.

### Racontez-nous cette journée du 22 février ?

**J.C.G.** - Le 22 février, nous avons inauguré nos deux ateliers en présence de Bruno Le Maire, Ministre de l'Economie, de Bernard Arnault, Président-directeur général de LVMH et de Mickael Burke, Président-directeur général de Louis Vuitton. Cette journée a été l'occasion de montrer la volonté de notre maison de développer le savoir-faire et l'excellence en s'implantant localement dans cette superbe région et en y créant des emplois durables.

**|| Nous avons tous les métiers industriels sur nos sites : Les métiers de fabrication, les métiers logistiques de magasiniers, les techniciens de maintenance, les chefs d'équipe... ||**

### Quelles sont les fonctions de ces 2 ateliers ?

**J.C.G.** - Ces deux ateliers ont la même vocation, celle de développer notre activité de maroquinerie en cuirs précieux, une activité artisanale de haute qualité. D'un côté, l'atelier de Vendôme, l'Abbaye, que nous avons ouvert en septembre 2020, est situé dans

un bâtiment historique et classé du centre-ville, un bâtiment exceptionnel, presque millénaire, que nous avons rénové en conservant ses atouts architecturaux et en l'adaptant pour pouvoir y confectionner de la maroquinerie. De l'autre, l'atelier de Azé, l'Oratoire, que nous avons ouvert en octobre 2021, est un bâtiment moderne avec un environnement et des conditions de travail propices à la confection de produits de haute qualité, avec de la lumière naturelle et l'utilisation de bois. Cet atelier bénéficie également d'innovations en terme environnemental, des solutions nouvelles dans des bâtiments industriels, notamment sur la consommation énergétique.

### Combien de collaborateurs composent les 2 sites ?

**J.C.G.** - Nous sommes près de 200 collaborateurs à date et nous allons continuer à recruter pour atteindre un effectif d'environ 500 personnes sur les 2 sites.

### Enfin, un recrutement est toujours en cours, quels sont les profils recherchés ?

**J.C.G.** - Nous avons tous les métiers industriels sur nos sites : Les métiers de fabrication, les métiers logistiques de magasiniers, les techniciens de maintenance, les chefs d'équipe. Nous avons également des fonctions supports avec les métiers de développement des nouveaux produits, la qualité, les approvisionnements et la planification de la production, les méthodes et l'amélioration continue, les ressources humaines, le contrôle de gestion. Pour la fabrication, le travail est manuel et artisanal, nous recherchons avant tout des personnes possédant une bonne dextérité, un sens du détail et de la précision, une exigence dans la qualité et la capacité à apprendre et à transmettre. Nous assurerons leur formation et leur accompagnement, des personnes en reconversion professionnelle sont les bienvenues. Pour le développement des nouveaux produits, nous recrutons sur les métiers de fabrication de prototypes et de maquettes jusqu'à l'industrialisation des produits et le pilotage des projets. ■

# LA SANTÉ DU COMMERCE EN CENTRE-VILLE

Fin 2021, la Banque des Territoires a financé une étude commerciale avec l'objectif de dresser un état de la santé du centre-ville et mesurer l'impact de la récente crise sanitaire. C'est le cabinet indépendant AID qui a été retenu pour auditer le commerce vendômois. Ses conclusions, arrivées en début d'année, placent Vendôme parmi les bons élèves de sa catégorie à l'échelle nationale, avec en particulier une vacance commerciale (les boutiques vides) de 7 % nettement inférieure à la moyenne constatée en France (12 %).

Autre indicateur positif, parmi les presque 300 locaux commerciaux de l'hyper centre, près de la moitié sont occupés par des activités de commerce « pur », c'est-à-dire les métiers de bouches, l'équipement de la personne ou de la maison, la culture et les loisirs... L'étude souligne par ailleurs un bon mélange entre les franchises nationales et les enseignes indépendantes, ainsi que la présence d'une gamme complète en services marchands et non marchands. Cette offre dynamique conforte le centre-ville dans sa vocation « shopping », renforcée par ses patrimoines architectural et naturel très forts, mais aussi par la présence centrale

d'équipements structurants générateurs de flux (mairie, hôpital, camping, marchés dynamiques, etc.) et d'un parc de stationnement bien calibré. Quelques points d'amélioration toutefois : les loyers parfois élevés qui représentent un frein à l'installation des indépendants, la fermeture récente d'enseignes locomotives, un développement des livraisons à mieux maîtriser, ou encore un faubourg Chartrain à valoriser et à consolider dans son rôle d'artère commerciale de destination.

Sur le plan comptable, les magasins du centre-ville pèsent pour un tiers dans le chiffre d'affaires des commerces de l'ensemble de l'aire urbaine. Cela signifie que le cœur de ville existe réellement à côté des grandes surfaces de périphérie. Un bon résultat qui s'explique aussi par les politiques locales qui visent depuis une trentaine d'années à garantir les équilibres entre les différentes formes de commerce. La bonne santé du commerce vendômois avait déjà été relevée dans de précédents diagnostics, dont l'étude nationale Procos de 2018 qui plaçait Vendôme en troisième position parmi les 147 « petites villes moyennes » auditées.



## VOS NOUVEAUX COMMERCES

Retrouvez ici la liste de tous les nouveaux commerces qui ont ouvert sur Vendôme depuis le dernier numéro de votre magazine. Ces entrepreneurs comptent sur votre désir de les soutenir et surtout d'en faire la promotion autour de vous. Nous leur souhaitons la bienvenue !

---

**Mac N Cheez**  
70, rue du Change

**La Galerie du Chanvre**  
31, mail du Maréchal Leclerc

**Green Care**  
20, faubourg Chartrain

**Fleurs Ô Naturel**  
64, avenue Gérard Yvon

---

## COUP DE POUCE CLÉ, C'EST REPARTI !



La traditionnelle cérémonie marquant la rentrée des clubs Coup de pouce CLÉ s'est déroulée le 14 décembre à la Porte Saint-Georges. Dispositifs du plan d'actions du Programme de Réussite Educative (PRE), co-financés par la ville de Vendôme et l'État dans le cadre de la politique de la ville, les clubs de lecture et d'écriture sont mis en place dans les écoles Jules Ferry (depuis 2010) et Anatole France (depuis 2015). Ces clubs sont des ateliers visant à consolider les apprentissages en lecture et écriture pour les élèves de CP. Pour créer ce cadre éducatif, un partenariat est établi avec la ville de Vendôme, l'Éducation Nationale, l'association Coup de pouce et le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET). Ce sont plus de 100 enfants qui ont déjà bénéficié de cette action depuis sa mise en place à Vendôme. Un programme d'apprentissage pour la réussite éducative de nos plus jeunes qui rencontre un grand succès.

## L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE JULES FERRY RETROUVE SES ÉLÈVES

C'est le lundi 21 février, date de fin des travaux de rénovation et jour de rentrée, que les élèves ont pu à nouveau fouler les couloirs de l'école élémentaire Jules Ferry. En septembre 2019, l'école élémentaire avait fait sa rentrée dans les locaux de l'ancienne école Louis Pasteur fermée suite à la fusion des 2 groupes scolaires. Les locaux de Jules Ferry ainsi libérés ont connu une réhabilitation et une isolation thermique complète ainsi que la construction d'un tout nouveau bâtiment pour accueillir un restaurant scolaire et un vaste espace d'éveil et de vie culturelle.

Les services de restauration scolaire et accueil périscolaire sont assurés suivant les horaires habituels, avec des aménagements de fonctionnement jusqu'à la fin de l'année scolaire pour les familles qui ont des enfants à l'école maternelle actuellement en fonctionnement dans les locaux de l'ancienne maternelle Louis Pasteur (par exemple : pédibus entre la maternelle et l'élémentaire). La prochaine étape sera la fin des travaux de l'école maternelle Jules Ferry pour la rentrée 2022.



# La restauration du château soutenue par **le plan de relance**



La ville de Vendôme envisage d'ouvrir au public une partie des vestiges de son château. Pour cela des travaux de restauration sont planifiés dès le mois de juin 2022. Le projet bénéficie du plan de relance mis en place par l'État à travers la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) du Centre-Val de Loire. Le dossier de réhabilitation de la ville étant déjà prêt dans les grandes lignes, l'inscription au plan de relance était une évidence. La préfecture de Loir-et-Cher donne les moyens et soutient la ville de Vendôme, maître d'ouvrage, dans ce projet d'envergure. Le plan prévisionnel de financement est d'un montant total de 1 632 897 euros HT, réparti entre l'État (DRAC Centre-Val de Loire) 896 820 euros HT, le département de Loir-et-Cher 121 453 euros HT et la ville de Vendôme pour un montant de 614 624 euros HT. Une visite sur place était organisée le 10 mars pour présenter ce projet de restauration à la presse. Au programme, introduction sur le château et son histoire, état des lieux et détails des différentes fragilités de l'édifice, puis présentation du calendrier de restauration sur 2 ans. Le chantier va se dérouler en 3 phases avec dans un premier temps la réhabilitation de la tour de Poitiers puis l'ancien châtelet d'entrée et enfin la restauration du front nord et sud. À noter que le parc restera ouvert au public pendant toute la durée des travaux, seules les manifestations seront impactées.

## L'art de la découverte pour les jeunes

La cinquième édition d'Arts de Jeunes, organisée par la direction Enfance Jeunesse, s'est déroulée du 22 au 29 janvier à la Chapelle Saint-Jacques. En une semaine, près de 900 personnes, enfants, ados et adultes confondus, se sont déplacés et ont pu profiter de l'exposition et des animations proposées (peinture en 3D, sculpture en aluminium, architecture éphémère, etc.). Sur le temps scolaire, les classes étaient ravies de la multitude et de l'originalité des activités proposées et du temps consacré pour explorer les ateliers et pour la première fois, des classes d'écoles hors Vendôme ont aussi pu faire le déplacement. Un temps d'échange et de découvertes pour tous les jeunes vendômois et plus encore. L'événement annulé en 2021 en raison de la pandémie a donc été un parfait lancement de la saison des événements « Enfance Jeunesse ». Prenez note, le prochain rendez-vous est fixé au samedi 21 mai pour la Fête du Jeu au Parc Ronsard.



# Les sculptures de **Moscovino** s'invitent au musée

L'exposition d'art contemporain consacré à Jean-Paul Moscovino est proposée du 5 février au 30 avril au musée. Après l'apprentissage du dessin classique, Moscovino a longtemps pratiqué la gravure, puis le pliage s'est peu à peu imposé à lui, organisant l'espace en considérant simultanément le plein et le vide. Ces « origamis » de métal, parfois monumentales, nous invitent à une expérience de l'espace et de l'intervalle, hors-normes. La couleur savamment choisie oscille entre le bleu intense et l'ocre-rouge, conférant aux surfaces une vibration physique unique, dénuée de tout artefact. Cette exposition permet aussi à 37 classes de 11 écoles du territoire de proposer des interventions. Pour cela, un enseignant se déplace avec 5 dessins originaux, 2 sculptures en métal et 2 gabarits. Ces ateliers ont plusieurs objectifs, présenter la démarche de l'artiste et créer une rencontre physique avec ses œuvres. Durant ce temps d'échange, les enfants écoutent, observent, dessinent et réalisent une sculpture en papier. L'exposition au musée ferme bientôt ses portes, il vous reste encore quelques jours pour en profiter...



## Les rendez-vous de **Loir évènements**

**LOIR ÉVÈNEMENTS**  
présente

**OLIVIER DE BENOIST**

**23 JAN** 18H00 - THÉÂTRE / MINOTAURE VENDÔME

Olivier de Benoist qui connaît en 2010 la catastrophe en concevant le 21 octobre dernier le spectacle « On ne demande qu'à se voir » présente son tout nouveau spectacle « Le petit dernier » dans le cadre de sa tournée.

RÉSERVATION AU MINOTAURE : 02 54 89 44 00 - WWW.LOIREVENEMENTS.COM  
Orchestre : 43 € / Balcon : 36 €

**MUSIC HALL FOLIE**

**20 FEV** 15H00 - MINOTAURE - VENDÔME  
Présenté par Stéphane Rio

- Les dames sans gêne
- Yvette Leglaire
- Stone - Gilou

RÉSERVATION AU MINOTAURE : 02 54 89 44 00 - WWW.LOIREVENEMENTS.COM  
Orchestre : 29 € / Balcon : 25 €

Retour sur les 2 temps forts proposés par Loir évènements en ce début d'année. Le Minotaure a accueilli Olivier de Benoist et son nouveau spectacle « Le petit dernier » devant plus de 400 personnes. Au programme de ce 23 janvier, deux heures de rire non-stop avec « sa » vision des femmes et de sa famille. Une salle enchantée qui après ces deux dernières années a apprécié rire de nouveau sur ces sujets de société et retrouver les spectacles en « live ». Pour la première édition de Music Hall folie, le public était au rendez-vous pour trois heures de spectacle. Les Dames Sans Gêne ont ouvert le show avec quelques numéros de leur cabaret puis Gilou a fait chanter la salle au son de son accordéon. La déjantée et incroyable Yvette Leglaire a conquis le public entre chansons originales et dialogue personnel. Enfin l'après-midi s'est terminé avec Stone, très attendue par le public qui a repris tous ses grands succès des années 1970.

Pour découvrir les prochains événements :

**02 54 89 44 00**

[www.loirevenements.com](http://www.loirevenements.com)

# LE TOUR DU LOIR-ET-CHER FAIT ÉTAPE À VENDÔME

Le 61<sup>ème</sup> Tour du Loir-et-Cher revient cette année du 13 au 17 avril. Planifié entre les deux tours de l'élection présidentielle, cette course présente depuis 1960 au calendrier des épreuves nationales regroupera 25 équipes (dont 8 françaises) et 150 coureurs sur une distance totale de 860 km en 5 étapes.

Après l'annulation des 2 précédentes épreuves, cette manifestation sportive fera son retour dans notre cité le vendredi 15 avril pour établir sa traditionnelle boucle lors de l'arrivée de la troisième étape au départ de Cloyes-les-trois-Rivières en Eure-et-Loir (28). Pour l'occasion, les licenciés de l'USV Cyclo seront de la fête pour encourager tous les coureurs lors de cette étape marathon.



## LE PROGRAMME

Étape 3 - Vendredi 15 avril  
**Cloyes-Les-Trois-Rivières (28)**  
**> Vendôme (41) : 213 km**

**16 h 15 - 16 h 30**

- Montée du tertre de la Motte

**16 h 25 - 16 h 35**

- 1<sup>er</sup> passage sur la ligne d'arrivée

**16 h 30 - 16 h 40**

- 2<sup>ème</sup> passage sur la ligne d'arrivée

**Après 16 h 45**

- Arrivée de la course
- Palmarès podium avenue Gérard Yvon



## LA BOUCLE

Le stationnement des véhicules est interdit

 de 12 h à 19 h

 de 7 h à 19 h

 Chemin Calcaire

**INTERSPORT**  
Le sport, la plus belle des rencontres

Rue Albert Thomas  
41100 VENDÔME

[www.intersport.fr](http://www.intersport.fr)



Connaissez-vous une banque  
**100% mutualiste ?**

**Crédit Mutuel**

3, faubourg Chartrain  
41100 Vendôme

tél. 02 54 23 39 59  
email : 37550@creditmutuel.fr



VENDÔME  
BIEN PLUS QU'UNE PLACE

## La création d'un pôle de compétences sur les cuirs précieux

Le vendômois a été choisi par le groupe LVMH pour accueillir un atelier de fabrication (parc technologique du bois de l'Oratoire, proche de la gare TGV) ainsi qu'un pôle de compétence sur les cuirs précieux (quartier Rochambeau) reconnaissant le caractère unique de notre cité et portant à 18 le nombre d'ateliers Louis Vuitton en France.



C'est ce 22 février 2022 que la maison française de maroquinerie de luxe, Louis Vuitton a inauguré ses 2 nouveaux ateliers en présence de Bruno Le Maire, Ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, de Bernard Arnault, Président-Directeur Général du groupe LVMH, de Michael Burke, Président-Directeur Général de Louis Vuitton, de Pascal Brindeau, Député de la 3<sup>e</sup> circonscription du Loir-et-Cher et de Laurent Brillard, Président de Territoires vendômois et Maire de Vendôme.

Le symbole de cette arrivée est sans nul doute l'achat et la restauration du bâtiment Régence dans le quartier Rochambeau pour un montant de 15 à 20 millions d'euros. Le groupe a décidé d'y installer un pôle de compétences où sont réalisés les prototypes de sacs pour les différents ateliers. En plus des salariés venus du site historique d'Asnières en région parisienne, de nombreuses embauches ont été effectuées localement pour ce site. Les nouvelles recrues apprennent ainsi les bases du métier durant 3 mois de formation puis tout au long de leur carrière.

Il leur faut entre 12 et 18 mois pour acquérir les fondamentaux de leur métier et pour être totalement opérationnel. En plus de « L'atelier de l'Abbaye », le groupe a construit un deuxième site au bois de l'Oratoire. Cette infrastructure de conception bio-climatique unique en France basée sur l'orientation du bâtiment et les technologies de ventilation naturelle accueille depuis septembre 2021 plus d'une centaine de maroquinières et maroquinières. En France, Louis Vuitton emploie actuellement 4 800 personnes et projette 1.000 embauches supplémentaires d'ici fin 2024. À terme, les 2 ateliers de Vendôme devraient accueillir 500 employés. Ces 2 sites de production permettent à la marque de renforcer son empreinte territoriale en France, de développer l'emploi et de promouvoir l'excellence de son savoir-faire artisanal.



**SAMEDI 18 &  
DIMANCHE 19 JUIN**

Rando vélo route et VTT : 7 h – 16 h

Défilé déjanté : 18 h – 19 h 30

Village partenaires vélo : 10 h – 18 h



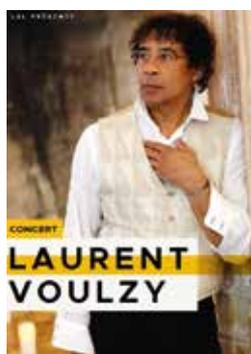
## VENDÔME À VÉLO

Cette manifestation est organisée par l'Union Sportive Vendômoise - Union d'associations (USV-UA), fédération d'associations de la ville de Vendôme. Cyclistes passionnés, amoureux du vélo, collectionneurs, nostalgiques des vélos d'antan ou simples curieux, chacun trouvera son bonheur lors de ce rassemblement familial et populaire. Chacun pourra également déambuler dans le «village vélo» qui regroupera vendeurs, collectionneurs, associations et autres producteurs locaux. Parcours balisés, concerts, mini-golf à vélo, pièces de théâtre, pédalos, chansons populaires et autres séances d'apprentissage du vélo ne manqueront pas de ravir grands et petits. Commencez donc à rêver de Vendôme à vélo 2022 ! Imaginez la ville entière teintée aux couleurs du vélo et prévoyez dès à présent de gonfler vos pneus et graisser vos chaînes pour le mois de juin !

Réservation  
06 02 31 05 45  
[www.vendome-a-velo.fr](http://www.vendome-a-velo.fr)

### ET PLUS ENCORE...

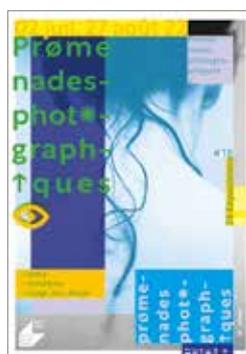
Ces événements peuvent être modifiés ou annulés en fonction des mesures liées à la crise sanitaire.



### Laurent Voulzy

**Mercredi 11 mai à 20 h**  
Abbaye de la Trinité

Accompagné par 2 musiciens il revisitera son répertoire spécialement sélectionné pour ces lieux religieux, en résonance avec les murailles, les voutes et le ciel étoilé...



### Les promenades photographiques

**IN\_SITU PAYSAGES(S)**  
**Du 02 juillet au 27 août**

Pour cette 18<sup>e</sup> édition, il s'agira de vous inviter à découvrir les paysages sous différentes formes, urbaines, rurales et humaines.



### Printemps des Rottes

**Du mercredi 22 au samedi 25 juin**  
Quartier des Rottes

Au programme : animations sportives le mercredi aux abords du centre culturel, soirée conviviale le vendredi et kermesse et village associatif le samedi, place Alexis Danan.



### Instants ô jardin

**Samedi 04 juin**  
Château de Vendôme

Visite guidée, dégustations, conférence, dîner-spectacle, concert, projections, mise en lumière...

Événement organisé par l'association Château de Vendôme.

Tous les événements sur [vendome.eu](http://vendome.eu)

**OFFICE DE TOURISME  
DE VENDÔME**

📍 47 - 49 rue Poterie  
41100 Vendôme

☎ 02 54 77 05 07

👉 [www.vendome-tourisme.fr](http://www.vendome-tourisme.fr)

## Vendôme passionnément

Vendôme, ville de toutes les proximités

Notre ville entretient avec tou.te.s ses habitant.e.s et ses usager.e.s des liens étroits de proximité et d'attention.

En cette période de forte incertitude sanitaire, depuis la distribution de masques en début de crise, à l'aménagement d'un des premiers centres de vaccination dans des conditions fortes d'efficacité et de bienveillance, les élus et agents municipaux et communautaires ont mis un point d'honneur à accompagner avec attention toutes ses populations, à commencer par les plus fragiles.

La ville ne s'en est pas pour autant retrouvée sous cloche. Le lien social est constitutif de notre vivre ensemble. 2 exemples parmi plusieurs illustrent cette volonté.

La rencontre des publics avec les expressions culturelles a pu reprendre. En témoignent les différents spectacles, concerts et expositions qui ont pu de nouveau se tenir au sein de notre belle cité.

Abbaye on Ice, durant près de 2 mois cour du cloître, a offert aux vendômoises et vendômois de toutes générations un accès de proximité à une pratique tant sportive que de loisirs d'une activité de glisse pour le plus grand bonheur de tous. Cette offre ne saurait être complète sans toutes les animations qui l'accompagnent et les émerveillements des spectacles qui ont ponctué les fêtes de fin d'année.

Enfin, cette proximité et cette attention sont rendues possibles grâce aux nombreux bénévoles qui se mobilisent au service des autres pour leur faciliter la vie. Cet investissement humain se retrouve aussi dans le dynamisme du tissu associatif vendômois, riche et diversifié. Qu'ils en soient tous chaleureusement remerciés.

**Laurent BRILLARD et les élus de la majorité**

## Partageons demain

À l'heure où nous imprimons ce magazine, nous n'avons pas reçu la tribune du groupe Partageons demain.

**Christophe CHAPUIS, Caroline BESNARD et Patrick CALLU**

## Place à Vendôme

1000 habitants perdus, 1000 logements vides : des commerces, des classes ferment. La cause ? Un manque d'investissements ciblés ! Nous soutenons deux propositions parmi d'autres : un plan vélo et une aide à la rénovation de l'habitat pour TOUS. Au lieu de lancer des zones pavillonnaires d'un autre temps comme aux Aigremonts, développons la ville à vivre !

**Jean-Paul TAPIA et Marlène GÉRARD**

## Vendômois naturellement

La dernière tribune des conseillers écologistes a été censurée par le maire. Les conseillers d'opposition ont réagit par le boycott du Conseil suivant afin de demander plus de transparence et de démocratie dans notre ville. Le dernier rapport de la cour des comptes souligne également « le manque de transparence et d'information aux élus et aux citoyens ».

**Florent GROSPART et Annie GUELLIER**

Ces tribunes n'engagent pas la rédaction.

# La ville de Vendôme et Territoires vendômois

## À VOTRE SERVICE

### HÔTEL DE VILLE ET DE COMMUNAUTÉ

Parc Ronsard  
Les lundi, mercredi, jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, le mardi de 13 h 30 à 17 h 30, le vendredi de 8 h 30 à 17 h 30 en continu  
Tél. 02 54 89 42 00 - Fax 02 54 89 42 01

### DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Parc Ronsard  
Tél. 02 54 89 41 81

### CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CIAS)

37, avenue Georges Clémenceau  
Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h - fermé le mardi matin  
Tél. 02 54 86 47 00 - Fax 02 54 86 47 17

### POINT D'ACCÈS AU DROIT (PAD)

37, avenue Georges Clémenceau  
Tél. 02 54 86 47 77  
Retrouvez toutes les structures accueillies au sein du PAD sur [www.vendome.eu/pointdaccessaudroit](http://www.vendome.eu/pointdaccessaudroit)

### POINT D'ACCÈS AU NUMÉRIQUE POUR LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES (P@NDA)

Mairie annexe  
Accueil du lundi au jeudi de 14 h 30 à 17 h 30 et le vendredi de 14 h 30 à 16 h 30  
Tél. 02 54 89 46 06

### MAIRIE ANNEXE

Avenue Jean Moulin  
Les lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, le mardi de 13 h 30 à 17 h 30  
Tél. 02 54 89 46 00 - Fax 02 54 77 93 15

### BIBLIOTHÈQUES

**Parc Ronsard**  
Pour consulter les horaires, appeler au 02 54 89 43 66 ou sur [www.bcpv.eu](http://www.bcpv.eu)  
**Bibliothèque des Rottes**  
Rue du Colonel Fabien  
Pour consulter les horaires, appeler au 02 54 89 46 15 ou sur [www.bcpv.eu](http://www.bcpv.eu)

### TRANSFO - INFORMATION JEUNESSE MULTIMÉDIA - POINT CYB

Le lundi de 10 h à 17 h 30 en continu et du mardi au vendredi de 14 h à 17 h 30  
Tél. 02 54 89 13 00  
[transfo@catv41.fr](mailto:transfo@catv41.fr)

### ENFANCE JEUNESSE

Parc Ronsard  
Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30 - fermé le mardi matin  
Tél. 02 54 89 41 71

### VIE SCOLAIRE

Parc Ronsard  
Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30 - fermé le mardi matin  
Tél. 02 54 89 41 77

### CENTRE CULTUREL

24 avenue Georges Clémenceau  
Période scolaire : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16 h à 18 h 30, le mercredi de 14 h à 18 h  
Vacances scolaires, du lundi au vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h (sauf sorties à la journée)  
Tél. 02 54 89 16 50

### SPORTS

Parc Ronsard  
Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 - fermé le mardi matin  
Tél. 02 54 89 41 66

### POLICE MUNICIPALE

Parc Ronsard  
Tél. 02 54 89 42 00 - Fax 02 54 89 42 01

### MAISON DE L'ENFANCE

Rue Geoffroy-Martel  
**Accueil de loisirs Les Galopins**  
Le mercredi de 7 h 30 à 18 h 30 et toutes les vacances scolaires de 8 h à 18 h (accueil des enfants de 3 à 13 ans)  
Tél. 02 54 72 23 14

### PÔLE PETITE ENFANCE (PPE)

5, rue du Colonel-Fabien  
Tél. 02 54 89 49 00  
**Les Lutins** (accueil permanent)  
Du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h 30  
Tél. 02 54 89 49 20  
**Les Frimousses** (accueil permanent)  
Du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h 30  
Tél. 02 54 89 49 21  
**T'Rottinette** (accueil occasionnel)  
Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 h 30 à 17 h 30  
Tél. 02 54 89 49 30  
**Relais Parents Assistantes Maternelles**  
Tél. 02 54 89 49 40

### MUSÉE

Cloître de La Trinité  
Ouvert toute l'année de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h - fermé le mardi, le dimanche de novembre à fin mars et les 1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> mai et 25 décembre  
Tél. 02 54 89 44 50 - entrée gratuite

### LE MINOTAURE

Rue César de Vendôme  
Du lundi au vendredi de 13 h 30 à 18 h, le samedi de 10 h à 12 h (sauf vacances scolaires)  
Réservation de salles : Tél. 02 54 89 44 00  
Billetterie : Tél. 02 54 89 44 00  
Fax 02 54 89 44 04

### SERVICE INTERCOMMUNAL DU LOGEMENT SOCIAL (SILS)

Permanences  
**Hôtel de ville et de communauté**  
Vendredi de 13 h 30 à 17 h 30  
**Mairie annexe des Rottes**  
Lundi de 8 h 30 à 12 h et jeudi de 13 h 30 à 17 h 30  
Tél. 02 54 89 43 89 (sauf mercredi)

### PÔLE TRANSPORTS ET MOBILITÉ

Move : [move-vendomois.fr](http://move-vendomois.fr)  
Inscription : Tél. 02 54 89 43 40  
Info réseau : Tél. 02 54 89 41 36

### CENTRE SOCIAL

3 rue du Colonel Fabien (près de la mairie annexe)  
Du lundi au jeudi : 9 h - 12 h et 13 h 30 - 18 h, le vendredi : 9 h - 12 h  
Tél. 02 54 89 46 20

## Les élus à votre écoute

### Laurent Brillard

Président de la Communauté d'agglomération Territoires vendômois  
Maire de Vendôme  
Permanence sur rendez-vous au 02 54 89 42 02 et le 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mercredi de 10 h à 12 h à la mairie annexe

Permanence des autres élus sur rendez-vous au 02 54 89 42 03

### Benoît Gardrat

1<sup>er</sup> maire-adjoint - grands projets, urbanisme, politique foncière, ville numérique

### Michèle Corvaisier

2<sup>ème</sup> maire-adjointe - politique événementielle, relations internationales, sécurité des établissements recevant du public

### Phillippe Chambrier

3<sup>ème</sup> maire-adjoint - environnement, évaluation de l'empreinte écologique des politiques publiques, voirie et bâtiments

### Béatrice Arruga

4<sup>ème</sup> maire-adjointe - politique éducative, Programme de réussite éducative (PRE), Conseil municipal des jeunes (CMJ)

### Simon Houdebert

5<sup>ème</sup> maire-adjoint - stratégie financière, élections

### Agnès MacGillivray

6<sup>ème</sup> maire-adjointe - alimentation, assurances et commande publique

### Tural Keskiner

7<sup>ème</sup> maire-adjoint - affaires administratives, intégration et dialogue interculturel

### Minty Mabiala-Boussi

8<sup>ème</sup> maire-adjointe - vie associative, démocratie locale, égalité femmes-hommes, cohésion sociale

### Jean-Claude Mercier

9<sup>ème</sup> maire-adjoint - politique sportive

### Alia Hammoudi

Conseillère municipale déléguée - accessibilité, inclusion

### Thierry Fourmont

Conseiller municipal délégué - patrimoine, archives, fonds ancien

### Raphaël Duquerroy

Conseiller municipal délégué - contrôle de gestion, qualité et certification

### Floriane Cassaud

Conseillère municipale déléguée - prévention santé, sécurité sanitaire (dont hygiène des locaux)

### Yolande Morali

Conseillère municipale déléguée - action sociale de proximité

### Marwane Chabbi

Conseiller municipal missionné - e-administration et développement du numérique (placé auprès du 1<sup>er</sup> adjoint)

### Christian Loiseau

Conseiller municipal missionné - restauration et valorisation du château

### Partageons demain :

permanences le 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mercredi, de 16 h 30 à 17 h 30 à la mairie annexe

Place à Vendôme : permanences le 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mercredi, de 16 h 30 à 17 h 30 à la mairie annexe

### Vendômois naturellement :

[vendomoisnaturellement@gmail.com](mailto:vendomoisnaturellement@gmail.com)



# RESTAURATION DU CHÂTEAU DE VENDÔME

 **Financé par  
l'Union européenne**  
NextGenerationEU

Projet financé par

  
**GOVERNEMENT**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

